

1^{er} décembre 1970. Déclaration à la préfecture du Tarn. **Moto-Club réalmontais**. But : promouvoir le sport de moto-cross parmi les jeunes ; mettre à la disposition de ses membres toutes les facilités pour pratiquer ce sport. Siège social : café Andrieu, 17, avenue du Général-de-Gaulle, Réalmont.

82 - TARN-ET-GARONNE

20 novembre 1970. Déclaration à la sous-préfecture de Castelsarrasin. **Ping-pong Club lavitois**. But : pratique du tennis de table. Siège social : café du Commerce, Lavit-de-Lomagne.

83 - VAR

19 novembre 1970. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. **Groupe artistique et culturel du C.E.S. de Cuers**. But : développer la vie collective, communautaire et coopérative de l'établissement, tout en favorisant l'épanouissement de la personnalité de chacun. Siège social : C.E.S. de Cuers.

20 novembre 1970. Déclaration à la préfecture du Var. **Commanderie des Maures de l'ordre souverain et militaire du temple de Jérusalem**. But : défendre l'ordre ; pratiquer les œuvres de miséricorde, de bienfaisance, de charité ; perpétuer les nobles traditions de l'ancienne chevalerie ; patronner des études historiques, religieuses, héraldiques et généalogiques ; œuvrer pour la sauvegarde des monuments historiques. Siège social : Cavalaire-sur-Mer.

4 décembre 1970. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. **Club de patinage artistique varois**. But : pratique des sports de glace : patinage artistique et danse sur glace. Siège social : la patinoire, quartier des Savels, La Garde.

86 - VIENNE

20 novembre 1970. Déclaration à la préfecture de la Vienne. **L'Amicale philatélique poitevine** transfère son siège social du bar Le Victor-Hugo, 5^{ter}, rue Victor-Hugo, Poitiers, au 11, rue de l'Hôtel-Dieu (chez M. Pierre Simon), Poitiers.

28 novembre 1970. Déclaration à la sous-préfecture de Montmorillon. **Association communale de chasse agréée de Lauthiers**. But : favoriser sur son territoire, dans le respect des propriétés et des récoltes, la répression du braconnage, l'éducation cynégétique de ses membres et, en général, assurer une meilleure organisation technique de la chasse pour permettre aux chasseurs un meilleur exercice de ce sport. Siège social : mairie de Lauthiers.

87 - HAUTE-VIENNE

27 novembre 1970. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Les Amis de Châlus et de sa région**. But : procéder à l'inventaire, à l'étude, à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine scientifique, culturel et touristique de Châlus et de sa région (monts de Châlus). Siège social : mairie de Châlus.

1^{er} décembre 1970. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Judo-Club de Châlus**. But : pratique du judo, et sur le plan éducatif le goût du sport. Siège social : C.E.G. (collège d'enseignement général) de Châlus.

8 décembre 1970. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Amicale des porte-drapeaux de Limoges et Haute-Vienne**. But : grouper les porte-drapeaux mandatés par leurs associations, resserrer entre eux les liens de solidarité et de camaraderie ; régler leur formation dans les cérémonies officielles et organiser les cortèges en accord avec les autorités. Siège social : 10, rue Georges-Braque, Limoges.

9 décembre 1970. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. L'association **Les Amis limousins du chant** transfère son siège social du 246, avenue du Général-Leclerc, Limoges, au 35, avenue Garibaldi, Limoges.

88 - VOSGES

19 novembre 1970. Déclaration à la préfecture des Vosges. **L'Amicale des anciens élèves et parents d'élèves du cours complémentaire et de l'école de garçons du Thillot** change son titre, qui devient : **Amicale du C.E.S. du Thillot**. Siège social : Le Thillot.

91 - ESSONNE

23 novembre 1970. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. **Groupe d'action municipale de Saint-Vrain (G.A.M. de Saint-Vrain)**. But : promouvoir et animer des commissions de quartier permettant d'analyser et de proposer des solutions aux problèmes des habitants de Saint-Vrain. Siège social : 5, allée des Iris, Saint-Vrain.

2 décembre 1970. Déclaration à la préfecture de l'Essonne. **Association sportive du C.E.S. des Sablons**. But : organiser et favoriser la pratique des sports par les élèves fréquentant l'établissement ; représenter l'établissement dans les épreuves sportives scolaires et universitaires ; elle s'interdit toute discussion et manifestation présentant un caractère politique ou religieux. Siège social : C.E.S. des Sablons, rue Duparchy, Viry-Châtillon.

3 décembre 1970. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. **Association sportive du sport scolaire et universitaire du C.E.S. mixte n° 3 de Massy**. But : organiser et favoriser la pratique des sports par les élèves fréquentant l'établissement ; elle représente l'établissement dans les épreuves sportives scolaires et universitaires. Siège social : C.E.S. mixte, rue de Longjumeau, Massy.

92 - HAUTS-DE-SEINE

21 novembre 1970. Déclaration à la préfecture des Hauts-de-Seine. **L'Association de soutien de la protection civile (circonscription de Colombes, Bois-Colombes)** transfère son siège social du 29, rue Félix-Faure, Colombes, à la mairie de Colombes.

2 décembre 1970. Déclaration à la préfecture des Hauts-de-Seine. **Association théâtrale du dépeçage**. But : défendre en toute circonstance le théâtre d'information et d'action sociale. Siège social : 68, cité Jouffroy-Renaud, Clichy.

93 - SEINE-SAINT-DENIS

19 novembre 1970. Déclaration à la préfecture de la Seine-Saint-Denis. **Amicale des cheminots donneurs de sang bénévoles de Paris, banlieue Est**. But : en s'appuyant sur les organismes locaux S.N.C.F., réunir tous les donneurs de sang bénévoles cheminots et leur famille ; apporter à ses adhérents une aide technique et morale ; assurer le recrutement de nouveaux donneurs ; établir, sur le plan national, toute liaison et tout accord avec l'Association nationale des cheminots donneurs de sang bénévoles pour œuvrer à une commune politique du sang. Siège social : 75, rue Emmanuel-Arago, Noisy-le-Sec.

20 novembre 1970. Déclaration à la sous-préfecture du Raincy. **Association sportive scolaire du collège d'enseignement secondaire Albert-Camus**. But : organiser et favoriser la pratique des activités d'éducation physique et sportive et de plein air pour les élèves du collège. Siège social : 9, boulevard de la République, Neuilly-sur-Marne.

10 décembre 1970. Déclaration à la préfecture de la Seine-Saint-Denis. L'association **L'Amie des jeunes du Bourget** transfère son siège social du 1, rue du Commandant-Brasseur, Le Bourget, au 12, rue de la République, Le Bourget.

94 - VAL-DE-MARNE

25 novembre 1970. Déclaration à la préfecture du Val-de-Marne. **Comité Souvenir du général de Gaulle**. But : conserver vivant le souvenir du général de Gaulle en assurant une aussi large diffusion que possible à ses pensées et à sa doctrine. Siège social : 5, rue des Tilleuls, Maisons-Alfort.

27 novembre 1970. Déclaration à la préfecture du Val-de-Marne. **Club Rotaract Boissy-Saint-Léger - Brie-Comte-Robert**. But : réunion des jeunes de 17 à 25 ans, avec prolongation pour les étudiants jusqu'à 27 ans, appartenant à des milieux professionnels différents ; l'association pourra étendre ses activités à l'extérieur pour apporter une aide sociale bénévole. Siège social : 32, rue de Paris, Boissy-Saint-Léger.

2 décembre 1970. Déclaration à la préfecture du Val-de-Marne. **Amicale des locataires, cité Annapurna, Pelvoux-Vanoise**. But : défense des droits du locataire ; respect du bien commun ; solidarité de ses adhérents ; obtenir l'amélioration et l'aménagement de la cité. Siège social : 3, square du Pelvoux, appartement 305, Vitry-sur-Seine.

7 décembre 1970. Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne. **Joinville eau vive**. But : pratique sportive du canoë-kayak et du tourisme sportif. Siège social : 39, île Fanac, Joinville-le-Pont.

8 décembre 1970. Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne. **Association des photographes amateurs caudaciens (A.P.A.C.)**. But : grouper les amateurs de photographie et de cinématographie en leur donnant la possibilité de se perfectionner dans la technique et l'art de la photographie et du cinéma d'amateur. Siège social : mairie de La Queue-en-Brie.

95 - VAL-D'OISE

9 décembre 1970. Déclaration à la sous-préfecture d'Argenteuil. **Centre médical d'Argenteuil-Bezons et communes avoisinantes (C.E.M.A.B.C.A.)**. But : organisation, fonctionnement et gestion d'un service médical interentreprises en vue de l'application de la médecine du travail au personnel relevant des entreprises ou établissements de toutes professions pour lesquels la présente association a reçu compétence. Siège social : 84 bis, boulevard Héloïse, Argenteuil.